



SSGA SPDR ETFS EUROPE I PLC

78 Sir John Rogerson's Quay

Dublin 2

Irlande

Un Fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments

Le présent avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il se peut que des modifications soient nécessaires pour répondre aux exigences requises. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et ses réglementations, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte l'exige autrement, tous les termes définis utilisés dans le présent avis seront réputés avoir la même signification que dans le prospectus de la Société daté du 1^{er} avril 2025 (le « Prospectus »).

Date : 20 janvier 2026

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Cher Actionnaire,

SSGA SPDR ETFs Europe I plc (la « Société »)

SPDR MSCI All Country World Investable Market UCITS ETF (le « Compartiment ») – Catégorie non couverte en USD (Acc) (la « Catégorie d'actions »)

1. Introduction

Le présent courrier a pour objet de confirmer le résultat du fractionnement d'actions proposé pour la Catégorie d'actions du Compartiment, comme indiqué dans l'Avis de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de la Société (l'**« AGE »**) daté du 8 décembre 2025.

L'opération de fractionnement proposée a été approuvée par les Actionnaires lors de l'AGE qui s'est tenue le 12 janvier 2026. Le ratio de fractionnement des actions sera de 25 pour 1.

Veuillez noter que le fractionnement des actions n'a aucune incidence sur la catégorie d'actions de distribution du Compartiment.

2. Fractionnement d'actions

Les dates clés de mise en place du fractionnement d'actions sont les suivantes :

Dates clés*	
Date d'enregistrement	20 février 2026
Date de détachement	23 février 2026
Date de paiement	23 février 2026

*À noter que certains dépositaires centraux de titres sont susceptibles de se conformer aux normes de marché locales en ce qui concerne ces dates. Les investisseurs sont invités à contacter leur teneur de compte-conservateur pour toute question portant sur l'événement.

Administrateurs : Barbara Healy, Tom Coghlan, Rebecca Bridger (britannique), Benjamin Lam (luxembourgeois) et Eric Linnane

Enregistrée en Irlande : Numéro d'immatriculation de la Société : 493329

Les Actionnaires inscrits au registre des membres du Compartiment au 20 février 2026 recevront, sans frais, 24 actions supplémentaires pour chaque titre détenu dans la Catégorie d'actions. Le nombre total d'actions qu'ils détiennent sera donc multiplié par le même facteur de 25. Le fractionnement opéré entraînera une modification du nombre d'actions détenues par un Actionnaire dans la Catégorie d'actions, mais n'aura aucune incidence sur la valeur de sa participation. À la date du fractionnement d'actions, le montant investi dans le Compartiment sera représenté par un plus grand nombre d'Actions. Les Actionnaires sont informés qu'aucun des identifiants de la Catégorie d'actions (par ex., code ISIN, codes boursiers) ne sera modifié. Un exemple de calcul du fractionnement d'actions est présenté en Pièce 1 ci-jointe.

Afin de traiter le fractionnement d'actions à la Date de paiement et au mieux des intérêts des Actionnaires, les Administrateurs procéderont à la suspension temporaire des transactions d'achat, de rachat ou de conversion de la Catégorie d'actions sur le marché primaire, comme suit :

Compartiment	Catégorie d'actions	ISIN	Dates de clôture pour le marché primaire
SPDR MSCI All Country World Investable Market UCITS ETF	Catégorie non couverte en USD Acc	IE00B3YLTY66	19 et 20 février 2026

La négociation des actions existantes se poursuivra sur le marché secondaire, mais les transactions pourraient être interrompues en fonction des mesures adoptées par certaines places boursières.

Les activités boursières du Compartiment se dérouleront comme à l'ordinaire dès l'ouverture du marché primaire le 23 février 2026.

Rachats d'Actions

Les Actionnaires qui ne souhaitent pas conserver leur participation dans la Catégorie d'actions suite à l'opération de fractionnement auront la possibilité de racheter leurs parts, tout Jour de négociation donné que ce soit, avant la Date de paiement, conformément aux modalités prévues dans les dispositions du Prospectus.

Informations complémentaires

Pour toute question, veuillez prendre contact avec l'équipe du service SPDR ETF Sales and Support, à l'adresse suivante spdrseurope@ssga.com.



Administrateur
SSGA SPDR ETFs Europe I plc

Informations pour les investisseurs en Suisse:

Le prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés, les statuts, les rapports annuels et semestriels de la Société sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse de la Société.

Le représentant en Suisse et la banque chargée du service de paiement en Suisse :

State Street Bank International GmbH, München, Zweigniederlassung Zürich, Kalanderplatz 5, 8045 Zürich
Zurich, janvier 2026

Pièce 1

Exemple de fractionnement d'actions

SPDR MSCI All Country World Investable Market UCITS ETF (les « Compartiments »)

SPDR MSCI All Country World Investable Market UCITS ETF – Catégorie non couverte en USD (Acc)

(ISIN : IE00B3YLTY66)

Avant le fractionnement d'actions			Fractionnement d'actions	Après le fractionnement des actions		
Actions détenues dans la Catégorie d'actions	Valeur liquidative par action	Valeur totale de la participation	Ratio de fractionnement	Actions détenues dans la Catégorie d'actions	Valeur liquidative par action	Valeur totale de la participation
20	290 USD $= 20 \times 290 \text{ USD}$	5 800 USD	25	500 $= 20 \times 25$	11,60 USD $= 290 \text{ USD} / 25$	5 800 USD $= 500 \times 11,60 \text{ USD}$